



Retraite pour nombre d'enfants

Par **cecel52**, le **04/02/2009** à **14:51**

ma belle mère est veuve et a eu 7 enfants mais n'a pas de trimestre de validé , a t'elle droit à une pension (elle a 87 ans)

sur le sujet on entend de tout, certains disent qu'elle a droit à deux par enfant , d'autres disent qu'il faut qu'elle ai validé au moins un trimestre. Deux personnes m'ont affirmé que leurs mères touchent alors qu'elles n'ont jamais travaillé. Ou est la vérité . Merci pour votre réponse

Par **timati**, le **04/02/2009** à **15:04**

Bonjour,

Il existe un minimum vieillesse donné dès l'age de 60 ans. Elle y a le droit comme tout le monde, qu'elle ait ou non travaillé.

Cordialement.

Par **cecel52**, le **04/02/2009** à **18:04**

oui, je comprends mais moi ce que je voudrais savoir, c'est la possibilité de toucher une pension du régime général compte tenu qu'elle a eu 7 enfants .

ex. J'ai une voisine qui a travaillé 8 ans et elle a eu trois enfants et comme elle a droit à 2 ans

par enfants cela lui fait $8 + 6 = 14$ ans

donc dans cette optique ma belle-mère devrait avoir $7 \text{ fois } 2 = 14$ ans mais est-ce qu'elle y a droit, n'ayant jamais cotisé. merci

Par **domi**, le **04/02/2009** à **20:31**

Bonsoir

[fluo]J'ai une voisine qui a travaillé 8 ans [/fluo] Votre voisine a travaillé mais pas votre maman ! Elle a simplement le droit comme le dit timati , au minimum vieillesse .elle pourra cependant avoir une majoration de cette pension par rapport au nombre d'enfants élevés .mais a 87 ans , pourquoi aucune démarche n'a-t-elle été faite ?? Domi

Par **cecel52**, le **05/02/2009** à **17:17**

aucune démarche n'a été faite car ma belle mère touche une pension de réversion de son mari décédé, mais quand on parle de cette majoration pour les 7 enfants qu'elle a eu on nous réponds qu'elle n'y a pas droit étant donné qu'elle n'a pas cotisé.

Actuellement elle est en famille d'accueil et la dame qui s'en occupe nous a affirmé que sa mère n'a jamais travaillé et elle touche une pension pour les 5 enfants qu'elle a eu, à raison de 2 années par enfants. à n'y rien comprendre. Merci pour vos réponses